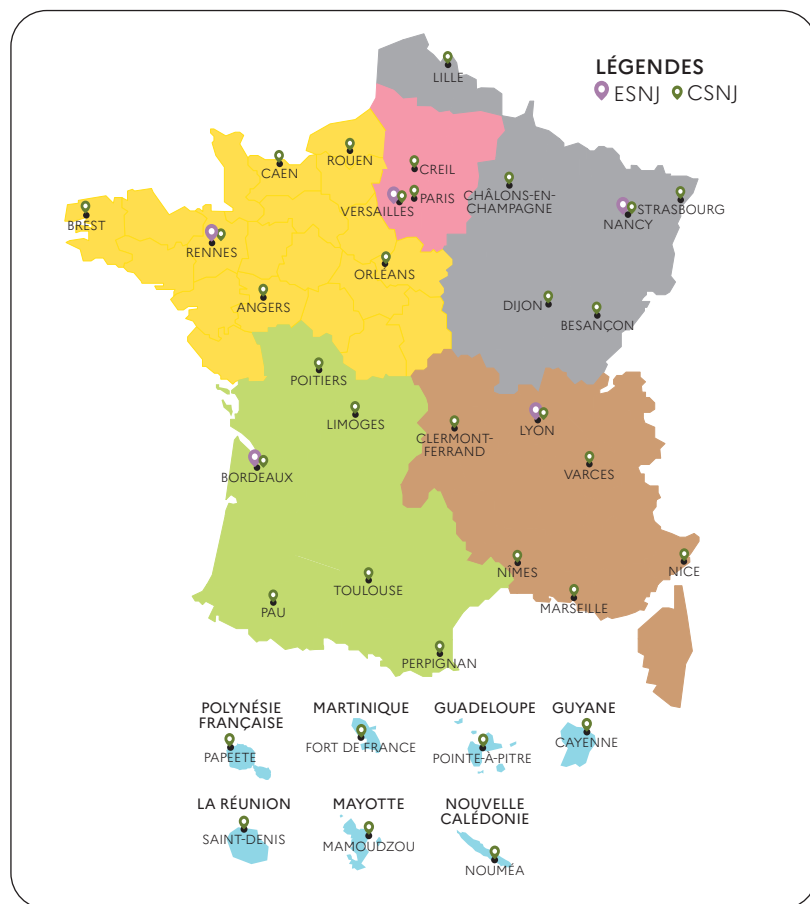


Quelles modalités pour candidater ?

- ➔ 1 CV récent et détaillé
- ➔ Copies des titres et diplômes
- ➔ 1 lettre de motivation datée et signée pour justifier de l'intérêt du candidat à servir en qualité de réserviste animateur et accompagnateur JDC
- ➔ Contactez l'établissement du service national et de la jeunesse (ESNJ) ou le CSNJ le plus proche de chez vous (voir carte ci-dessous).

Pour en savoir +

rendez-vous
sur le site
du ministère
des Armées



DEVENEZ RÉSERVISTE ANIMATEUR ET ACCOMPAGNATEUR

POUR LA

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



>>> #ArméesJeunesse

LE MINISTÈRE DES ARMÉES RECRUTE 1 000 RÉSERVISTES JDC

à partir de 20 ans, parité femmes/hommes

Quel profil ?

Jeunes issus du monde civil, sans exigence de passé militaire :

- **Étudiants** à partir de Bac+2
- **Salariés** sans condition de diplôme

Une expérience dans l'animation de groupe est un plus (BAFA, scoutisme, etc.).

Quelles qualités requises ?

- **Qualités pédagogiques** pour susciter l'intérêt des jeunes en JDC
- **Capacité à instaurer un dialogue** avec des jeunes
- **Maîtrise des outils numériques**
- **Goût des relations humaines**
- **Motivation, rigueur et ponctualité**
- **Exemplarité et neutralité**

Quelle formation ?

- **Formation de 5 à 10 jours**
- **Modules** : connaissances des armées, pédagogie et sociologie des jeunes, ateliers, etc.
- **Pas de formation militaire opérationnelle**
- **À proximité du domicile dans le réseau de la DSNJ**

Quelles missions ?

- **Accompagner** un groupe de jeunes pendant leur JDC
- **Animer** des ateliers de tir sportif laser, jeu de rôle STRAT&J, immersion dans la réalité virtuelle...
- **Se déplacer** sur les sites JDC

Quels avantages ?

- **Soutien et accompagnement** dès la signature du contrat d'engagement
- **Prise en charge des frais de déplacement** pour rejoindre le lieu de la formation, les JDC à animer et le centre du service national et de la jeunesse (CSNJ)
- **Prise en compte des contraintes personnelles** du réserviste JDC dans la planification de sa mission
- **Allocation d'étude** de 100€/mois*
- **Aide de 1000€** au financement du permis de conduire*
- **Prime de fidélisation***

Quelles conditions ?

- Nationalité française
- En règle avec les obligations (JDC/SNU)
- Ne jamais avoir été condamné :
 - › à la perte de vos droits civiques
 - › à l'interdiction d'exercer un emploi public
 - › à une peine criminelle

* sous certaines conditions

Pourquoi la JDC ?

La JDC est **obligatoire** pour tous les Français, femmes et hommes, et doit s'effectuer **entre le 16^e et le 25^e anniversaire**. La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est chargée de la mise en œuvre de cette journée qui constitue un enjeu primordial pour alimenter et réanimer la volonté de défense des jeunes à des fins de recrutement militaire et civil au sein du ministère des Armées.

Afin d'être en phase avec les attentes de cette jeunesse, la JDC est réformée. **7h, 7 temps forts**. De nouveaux contenus et formats ont été mis en place pour rendre la JDC plus dynamique, ludique et immersive et recentrer le jeune au cœur de sa journée.



Le réserviste JDC

est un jeune citoyen volontaire qui, après avoir signé un contrat d'engagement, participe, selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi, à la mission pour laquelle il est spécifiquement recruté par les Armées, directions et services.

Intégrer la réserve, c'est bénéficier d'une expérience humaine et professionnelle exaltante, enrichissante et valorisante.

Quel statut ?

- Les candidats qui seront retenus bénéficieront du statut militaire durant leurs missions
- **Grades** : de sergent à lieutenant selon le diplôme

Quelle durée du contrat ?

- **Pour les moins de 25 ans** :
 - › contrat de 5 ans afin de bénéficier de l'allocation d'études spécifiques
 - › sinon de 1 à 5 ans
- **Pour les plus de 25 ans** :
 - › 3 à 5 ans selon l'activité dans le civil

Combien de jours ?

- **10 jours** d'activité l'année du recrutement puis jusqu'à **37 jours par an** les années suivantes

Quelle rémunération ?

- **Solde journalière du réserviste** : entre 70 € et 125 € brut en moyenne selon le niveau de diplôme et la composition du foyer
- **Indemnité** : 53,36 € / session JDC
 - › Solde et indemnité JDC se cumulent

